

Compétence 1

Mettre ses compétences et connaissances à l'épreuve pour réaliser des opérations juridiques complexes dans un domaine de spécialisation

Mots clés : Spécialisation - situations juridiques complexes, complexité des sources et des notions

1. Démontrer une maîtrise solide de la méthodologie juridique en la confrontant à des questions juridiques pointues.

- Maîtriser les sources spécifiques ;
- Transposer des sources générales à son domaine de spécialisation ;
- Maintenir une veille sur les évolutions constantes du droit dans son domaine ;
- Intégrer dans son analyse les sources parallèles (pratiques professionnelles, codes de déontologie, ...).

2. Mettre à l'épreuve ses acquis en matière d'analyse et d'argumentation en participant à des exercices de simulation

- Faire preuve de créativité dans sa façon de développer un raisonnement personnel et original pour soutenir sa position juridique, en respectant les contraintes fixées ;
- Exploiter les registres argumentatifs propres aux rôles endossés ;
- Argumenter de manière cohérente et convaincante en exploitant de manière systématique les ressources juridiques et linguistiques pertinentes.

Compétence 2

Démontrer une autonomie d'action suffisante pour s'adapter à des situations juridiques nouvelles, quel que soit le champ juridique convoqué

Mots clés : Faculté d'adaptation – Polyvalence - autonomie

1. Renforcer sa polyvalence et son efficacité en passant d'une branche du droit à une autre

- Appréhender une question juridique dans la diversité des matières concernées ;
- S'adapter aux spécificités des différentes branches du droit et les prendre en compte dans son analyse.

2. Entrer dans la logique propre à d'autres systèmes juridiques

- Dégager les principes généraux et spécifiques des différents systèmes juridiques et en assimiler la logique ;
- Examiner ces différents systèmes de façon critique.

3. Expérimenter les conditions d'un bon travail d'équipe

- Identifier les axes de recherche et élaborer une analyse de la question juridique « à plusieurs mains » en mettant en pratique les connaissances et compétences développées ;
- S'engager dans un travail collectif en confrontant les points de vue ;
- Exposer l'argumentation commune en tirant profit des qualités et compétences de chacun ;
- Adopter une attitude proactive lors des activités d'apprentissage.

Compétence 3

Dépasser la simple application des règles et des concepts juridiques existants pour produire des connaissances nouvelles et/ou originales

Mots clés : Initiation à la recherche scientifique - autonomie de réflexion, pluralité des points de vue

1. Elaborer un projet de recherche pertinent, clair et faisable

- Établir l'état de l'art sur une question juridique en prenant en compte la pluralité des points de vue et des thèses ;
- Identifier les différentes interprétations doctrinales pertinentes et les confronter ;

- Formuler une hypothèse de travail originale sur un objet de recherche précis ;
- Maîtriser les diverses méthodes de recherche scientifique applicables au droit en fonction de l'angle d'approche choisi ;
- Construire un dispositif méthodologique adéquat.

2. Choisir une approche et en respecter les exigences pour traiter sa question

- Prendre en compte la diversité des approches et identifier celle(s) que l'on souhaite utiliser ;
- Développer une articulation cohérente en fonction de l'approche choisie.

3. Réaliser un travail de fin d'études

- Circonscrire un ensemble de sources pertinentes ;
- Dépasser la synthèse des données pour tester son hypothèse de travail et proposer une interprétation inédite ;
- Présenter de façon claire les résultats de la recherche ;
- Construire une démonstration convaincante ;
- Rédiger selon les standards de la communication scientifique.